

DECISION

La Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

- Vu le Dahir N° 1-10-187 du 7 Moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n° 06.10 relative à la création de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et ses amendements ;
- Vu l'arrêté fixant l'organisation de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la circulaire N°24/2012 du 22 Octobre 2012 (06 Hijja 1433) fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu la décision N°3805, en date du 20 septembre 2023 portant nomination de Madame YAAKOUBI LATIFA aux fonctions de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la nécessité de service.

DECIDE

Article premier : De lancer un concours pour le recrutement de (2) deux cadres à la Direction de Développement des Zones de l'Arganier comme suit :

- Un cadre au département territorial de Tata relevant de la Direction de Développement des Zones de l'Arganier de l'ANDZOA ;
- Un cadre au département territorial d'Essaouira relevant de la Direction de Développement des Zones de l'Arganier de l'ANDZOA ;

(Les fiches des postes en annexe).

Article deux : Les postes sont ouverts aux candidats qui répondent aux conditions ci-dessous ;

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgée de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de recrutement ;
- Justifier du niveau d'études, de compétences et d'expériences requis pour le poste.

Article trois : Le dossier de candidature devra comporter :

- Une demande de candidature adressée à Madame la Directrice Générale de l'Agence ;
- Un curriculum vitae en français avec photo récente ;
- Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Electronique ;
- Une photocopie légalisée du bac et des diplômes. ;
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers ;

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences sera écarté.

Article quatre : Les candidats qui remplissent les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit, seuls les candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour un entretien oral.

Article cinq : Le dossier de candidature doit être déposé ou transmis sous plis fermé au secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier à l'adresse ci-après :

«ANDZOA, Direction Administrative et Financière, Route Rissani Erfoud PK 7 Commune AARB SABBABH ZIZ Province d'Errachidia » ou envoyé par poste à l'adresse suivante : «ANDZOA, Direction Administrative et Financière BP 515, Errachidia ».

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'ANDZOA, au plus tard, le **28/02/2026** inclus.

Article six : La présente décision sera publiée au site www.emploi-public.ma et au site web de l'ANDZOA : www.andzoa.ma.

SR

La Directrice Générale
de l'Agence Nationale pour le Développement
des Zones Oasiennes et de l'Arganier

Signé : Latifa YAAKOUBI

FICHE DE POSTE DE CADRE AU DEPARTEMENT TERRITORIAL DE TATA

Intitulé du poste	Cadre au département territorial de Tata
Structure de rattachement	Poste basé à Tata et rattaché au département territorial de Tata relevant de la DDZA.
Mission	Sous l'autorité du chef de département, le cadre aura pour mission de participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement des zones de l'arganier couvertes par le département de Tata.
Activités	Le cadre aura comme activités de : • Contribuer à la conception de programmes intégrés de développement avec les acteurs partenaires et suivi de leurs réalisations ; • Planifier et mettre en œuvre les projets de développement des zones de l'arganier couvertes par la représentation locale de Tata ; • Veiller à la mise en œuvre de la feuille de route des projets de développement des zones de l'arganier couvertes par la représentation locale de Tata ; • Assurer le suivi-évaluation des programmes de développement sur le terrain en coordination avec les acteurs partenaires ; • Remonter les attentes et les besoins identifiés sur le terrain en concertation avec le chef département de Tata ; • Coordonner les activités qui préservent la gestion durable de la réserve de biosphère de l'arganier ; • Contribuer à la constitution des bases de données et documentaires ; • Animer les équipes sur le terrain et partager le savoir-faire avec les partenaires locaux ; • Faciliter la mise en œuvre des actions des différents partenaires.
Compétences clés	• Esprit d'équipe ; • Sens de méthode et d'organisation ; • Rigueur et professionnalisme ; • Sens du relationnel.
Diplôme requis	Diplôme d'ingénieur d'Etat : En Agronomie



FICHE DE POSTE DE CADRE AU DEPARTEMENT TERRITORIAL D'ESSAOUIRA

Intitulé du poste	Cadre au département territorial d'Essaouira
Structure de rattachement	Poste basé à Essaouira et rattaché au département territorial d'Essaouira relevant de la DDZA.
Mission	Sous l'autorité du chef de département, le cadre aura pour mission de participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement des zones de l'arganier couvertes par le département d'Essaouira.
Activités	Le cadre aura comme activités de : • Contribuer à la conception de programmes intégrés de développement avec les acteurs partenaires et suivi de leurs réalisations ; • Planifier et mettre en œuvre les projets de développement des zones de l'arganier couvertes par la représentation locale d'Essaouira ; • Veiller à la mise en œuvre de la feuille de route des projets de développement des zones de l'arganier couvertes par la représentation locale d'Essaouira ; • Assurer le suivi-évaluation des programmes de développement sur le terrain en coordination avec les acteurs partenaires ; • Remonter les attentes et les besoins identifiés sur le terrain en concertation avec le chef département d'Essaouira ; • Coordonner les activités qui préservent la gestion durable de la réserve de biosphère de l'arganier ; • Contribuer à la constitution des bases de données et documentaires ; • Animer les équipes sur le terrain et partager le savoir-faire avec les partenaires locaux ; • Faciliter la mise en œuvre des actions des différents partenaires.
Compétences clés	• Esprit d'équipe ; • Sens de méthode et d'organisation ; • Rigueur et professionnalisme ; • Sens du relationnel.
Diplôme requis	Diplôme d'ingénieur d'Etat : En Génie Civil ou Génie Rural

8/12

